

L'an 1763 le vingt cinq jansies a été
jugé en la paroisse de cette paroisse
par moy curé Soussigné, Le corps de
M. Thomas Gubien Vivan Laboureur
a bailleardou decedé le jour precedent
après avoir receu les sacrements, âgé
de quatre vingt dix sept ans
en presence de M. Philippe Simon
Rodier aussy Laboureur audit lieu, son
gendre, et de Philippe Simon Rodier
aussy Laboureur soupetit fils et
autres par ault. Les quels ont signé,

Le Rodier P. Rodier de Nutte
Gobert curé

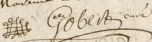
L'an 1763 le neuf fevrier a été baptisé par moy
curé Soussigné Pierre Joseph Francois ne de son
de Jean Francois Louis Manduier et de
Marguerite Coulle sa femme en la paroisse
Joseph Dusautoy fils de Jean Baptiste Francois
Dusautoy le Marié Marie Marguerite
Aubé fille de Messieurs Aubé son de cette
paroisse les quels ont signé Joseph Dusautoy
mari Marguerite Aubé Gobert curé

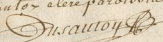

L'an 1763 le dix fevrier a été
jugé en la paroisse de cette
paroisse par moy curé Soussigné
Le corps de Marie Leroux decedé le
jour precedent après avoir receu les sacrements
âgé de quatre vingt deux ans La D^{lle} Suffout de son
fille de jenne Leroux ancien m^{re} Decedé de cette
paroisse, en presence de Charles Vermille
son beau freres aussy de Jacques Leroux
sa femme de Charles, et Jacques Philippe
Vermilles des Heriers les quels ont tous signé,

C. V. Charles Vermille

Gobert curé P. Vermille
Paul Vermille


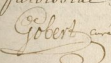
L'an 1763 le dix fevrier a été baptisé par moy curé
Soussigné Marie Nicolle nee de jenne de son
Vouard manduier et de Marie Nicolle Vermille
de cette paroisse le jennin Joseph de Courgeon fils
de Mess^{rs} Jean de Courgeon aussy de cette paroisse le Marie
marie Genevieve Vouard fille de Gildeur Vouard domestique
et de son Gobelet le fils de jenny la quelle a déclaré ne
scavoir signer Joseph de Courgeon Gobert curé

L'an 1763 le trois mars a été baptisé par moy
Cure Souffigné genevieve née d'avis fille de Louis
Nantès Manouries et de François Cuillier le
premier Louis Nantès fils de Louis Nantès le
Marsieur genevieve Nantès fille de Jean Nantès
tous de cette paroisse La Marianne a déclaré ne
devoir signer l'écrit nautier  Cure Souffigné

L'an 1763 Le Vingt neuf mars a été inhumé dans
l'Église de cette paroisse par moy cure Souffigné
Le Corps de femme, decedé le jour précédent
agé de dix huit mois fille de femme Souffigné
Manouries et de mari Marguerite Boule de
peu en mere en presence de Jean Bapt. François
Dusautoy clerc paroissial lequel a signé
 Dusautoy  Cure Souffigné

L'an 1763 le trois avril ont été baptisés sous
condition par moy Cure Souffigné marie anne
Sophie et Helene Victoire nées d'aujourd'hui lesquelles
anciennement ont été élevées à la Maison a cause de
leur de mort par genevieve d'aind Sage femme
de cette paroisse qui nous en a fait la déclaration
en presence des Souffignés filles de Jean François
Vermeille manouries et de Marie genevieve
Popillon le premier de la Première Jean François
Nantès fils de Jean Nantès manouries la
Marianne Marie anne Vermeille fille de Deffrance


françois — Vermeille  Vermeille le 11
parois de la Deuxieme antoine
alexis fouillou fils d'antoin fouillou
cibleux tous De cette paroisse la
Marianne Marie genevieve Charlotte marie
fille de Jean manouries cabartus a bel air
vivoise de de Charvautray lesquels ont signé
excepte Marie anne Vermeille qui a déclaré
ne savoir signer Jean François ex antoin
antoin alexis fouillou
marie genevieve manouries  Cure Souffigné

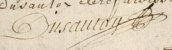
L'an 1763 Le Vingt neuf avril a été inhumé
dans l'Église de cette paroisse par moy cure
Souffigné, Le Corps de genevieve juviete
decedé le jour précédent agé de quinze mois
fille de m. Jean des Compelles Valer de chambre
et de Helene Fleury Ses pere et mere
demeurant a Paris chez m. Renaure m. rotisseur
rue Saint Honoré paroisse Saint Roch
L'écrit enfant en nourrice chez Louise Garlou
femme d'antoin Chaloyin, en presence de
Jean Bapt. François Dusautoy Clerc
paroissial lequel a signé, Dusautoy  Cure Souffigné
 Cure Souffigné

L'an 1763 le Vingt trois may a été baptisé
sous Condition pas may Cuvé Soudigne
après avoir été ondoys ala Maison pas
jeanne David Sage femme demeurant en
cette paroisse, Jean Baptiste ne d'aujourd'uy
fils de Jean Baptiste le Riche manouvrier en
de Mane anglique Coutois le parren
Jean passeu fils de Nicolas parren macon
de la Marine a Mane avec Coutois fille de
Jean coutois jardnier a l'olivette tous de
cette paroisse le Marine a Declare ne
Scavoir signer Jeanparant **Gobert curé**

L'an 1763 le Vingt huit may a été baptisé pas may
Cuvé Soudigne Jean Pierre ne d'aujourd'uy fils
de Jean Benoit manouvrier en de feliville le Riche
le parren Jean Pierre Charles fils de deffunct
Charles Charles le Marine Marguerite Vernille
fille de Charles Vernille tous de cette paroisse
le parren a Declare ne savoir signer
Marguerite Vernille **Gobert curé**

L'an 1763 Les trois May après la publication
des bans desfutur Mariage entre Jean Baptiste
Le Riche Daig' d'actuel Dumans fils Mayeux
d'Autome Le Riche Manouvrier avec Gabrielle

4
Buverson de  pere et mere
de cette paroisse d'une part, et Marie
Madeline d'une autre part, âgée de Vingt huit ans
environ femme de Martin Delaune de cette même
paroisse d'autre part faites par Dimanches et
fêtes Francois Lequinze Vingt deux et Vingt quatre
May present mois dans cette Eglise par la permission
de Mane de jésus angeff de La officialitez de may
et Vingt huit de present mois des finsailles celebrées
la Ville de Soudigne par le curé de cette paroisse et
deux en cette Eglise le mutuel consentement qu'ils
ont donné par parole de present audit Mariage et
deux en donné la benediction Nuptiale en presence
d'Antoine Le Riche et aussi d'Antoine Le Riche
pere, et freres de Leppour, de Francois Nantuo cabaretier
et Nicolas d'auve freres de Leppouse et Nantuo
avec de Leppouse et autres par tout Les quels ont
lors signez excepté Leppouse, Le pere de Leppour
et Le freres de Leppouse Les quels ont Declare
ne savoir signer, Jean Baptiste Le Riche
Antoine le Riche Joubault
Francois Nantue **Gobert curé**

L'an 1760 Le premier juiu a été jugumé dans
l'Église de cette paroisse par M^{re} Curé
Sousigné Le corps de Genevieve Decedé
de jours précédens âgé de trois mois, fille de
Louis Mantoo Manuanno ou de François Davillie
La p^{re} mère ou parente de Jean Bapt^e François
Davautox Clerc paroissial lequel a signé,
Davautox  Gobetz curé

L'an 1763 le premier juiu a été baptisé par
M^{re} Curé Sousigné Marie Anne Anastasio
née de six fille de Jean Baptiste Vasse Charon
et de Marguerite la fosse le parain M^{re}
Pierre Bertrand Chirurgien la M^{re} Mère
Marie Genevieve Gijot fille de M^{re} Jean
Gijot tous de cette paroisse lesquels ont signé,
Bertrand Marie Goussier Gijot Gobetz curé

L'an 1763 le trois juiu a été baptisé par M^{re} Curé
Sousigné Denis né le trois de M^{re} Curé
de M^{re} Denis Perron Baquet neveu de la terre
et Seigneurie de Culbardou et de M^{re} Mère
Louise Roige de cette paroisse Le parain M^{re}
Charles Denis Gamoteux La Courrou au plus pleins
la M^{re} Mère Dame Susanne Julie Basin
épouse de M^{re} Pierre Jean Baptiste Aubry Le bouret

a Monsieur lesquel ont signé
Susanne Julie Denis
Gobetz curé  D. Brun

L'an 1763 Le Vingt deux juiu a été
jugumé dans l'Église de cette paroisse
par M^{re} Curé ou de M^{re} Curé Grand carme de Crey
de servant la cure de Culbardou pour l'absence
de M^{re} Curé Jean Louis Decedé du jour précédent
âgé de deux mois, fils de M^{re} Louis Achille André
Margand meircis a parain ou de Genevieve Goué
L'écrit des p^{re} et m^{re} demeurant paroisse
de Sen, l'écrit enfant en nourrice de M^{re} Marie
Marguerite Marbon femme de Jean Baptiste Decedé
Caillou, en parente de Davautox Clerc paroissial
par lequel ont signé Davautox D. Bruno Gobetz curé

L'an 1763 Le Vingt trois juiu a été baptisé
par M^{re} Curé ou de M^{re} Curé Grand carme de Crey
de servant la cure de Culbardou pour l'absence
de M^{re} Curé Margant l'habite né de six fille de poquer
Philippe Formeie Cabartuo ou de Marie Champy le parain
Joseph Louis Goué fils de feu Jean Louis Goué
Culbergite, La maraine Marguerite Formeie
fille de feu Charles Formeie tous de cette paroisse
lesquel ont signé, Joseph Louis Goué
Marguerite vermeille D. Bruno Gobetz curé

L'an 1763 le douzième d'octobre a été jugé dans
l'église de cette paroisse par le sieur procureur
Religieux cordelier de France et de la ville de
Paris et de la ville de Paris, et le corps d'un enfant
laquelle a été fondée à la maison Laville, et tant fils
d'Edouard Diez Manouvier de Dame D'ouette
et par son mari, en présence de Jean Baptiste Francoeur
D'usantoy Curé paroisial qui a signé,

DISCOURS & Geobert curé

L'an 1763 le sept octobre a été baptisé par
moy curé l'usantoy Louis p. idore né d'un
fils de Francis Fleuret manouvier et de
Marie Elisabeth Coutais le parois
Jean p. idore son fils de Jean Coutais
concevoir de l'édouette la Marquise, Marie
Nicolas Durantoy fille de A. B. François
Durantoy tous de cette paroisse l'usantoy
curé signé Jean p. idore manouvier
marie nicolle D'usantoy Geobert curé

L'an 1763 le dix sept octobre a été baptisé
par moy curé l'usantoy Marie Jeanne Victoria
née d'un fils de Charles Victor Bernier et
de Francis Mange le parois parois Diez
fils de deff. Claude Diez la Marquise manouvier

Jeanne des mille fils de Charles Bernier
tous de cette paroisse la Marquise adieu
Jeanne signé par Diez Geobert curé

L'an 1763 Le vingt quatre octobre
a été jugé par moy curé l'usantoy dans
l'église de cette paroisse le corps d'un enfant
en son à la maison Laville, et tant fils
de Nicolas Parant jeune Manouvier manouvier
à la ville de Paris et de Dame l'usantoy ses pères et
Mère, en présence de son père qui a signé,
Geobert curé

L'an 1763 Le six novembre a été jugé
dans l'église de cette paroisse par moy
curé l'usantoy Le corps de Marie Nicolle
decédée le jour précédent âgée de deux mois
fille de l'édouette Neumard Manouvier et de
Marie Nicolle Bernier des pères et mère en la
présence de Jean Baptiste Francoeur D'usantoy
Curé paroisial qui a signé,

DISCOURS & Geobert curé

L'an 1763 Le sept Novembre apres la
Publication des bans de futur mariage
entre Antoine Binard age de trent deux ans
fils Major de l'admiral Binard Manouviere
et de l'Elizabeth godard des paroisses de
parois de Camy d'une part, et Marie
angelique Leq age de vingt deux ans fille
d'Antoine de jure Leq et de Marie Magdelaine
Bouly ses precieuses de cette parois de l'autre
Part, faites par trois Dimanches & Canons
Le Mois d'Avril le vingt trois octobre dernier
L'an dans cette Eglise que dans celle
de Camy suivant le rite de l'Ordre de M. Secour
Dud. Camy de jure au greffe de l'officier
demeure le 15 au presen Moir, Je
dousigné par le curé de cette parois
au lieu en cette Eglise Le mutuel consentement
qu'ils ont donne par parole de presen au
Mariage et leur au donne La benediction
Nuptiale en presen de Binard

de Pierre Sainct Binard, pere et
frere de l'epoux, de Jacques Grossier
de jure Leq, beau pere et frere
de l'epouse et autres parents, des quels
ont tous signez, exceptez le jure
et le frere de l'epouse qui ont declarez
nes l'absence signez, Antoine Binard
Le Binard De Binard G. godard
Jacques Grossier Robert curé

L'an 1763 le Vingt Neuf Novembre a été baptisé par
curé par le curé Antoine Binard de jure de jure
fils de Pierre Martin marotte manouviere et de
Marie Anne Bouette ses parents et mes le jure
Antoine Binard fils d'Antoine Binard manouviere la
Marthe Marie Ege cette Legue fille de
Silvius Etienne Legue ses parents et mes
parois de jure ont declarez au jure signez.

L'an 1763 le Vingt Neuf Novembre a été baptisé par
curé par le curé Marie Catherine cette une des filles
de Remy curé de jure et de cette parois de jure
par et mes le jure jure de jure de jure
beau de jure la Marthe Marie Marguerite cette
fille de jure par et mes de cette parois de jure
ont signez jure et jure

mari marquerite aubé Robert curé

L'an 1663 Le Vingt neuf novembre a été
jugé dans l'Eglise de cette paroisse
par Mr curé & sousigné Le Corps d'Antoine
le prestre Dede le jano precedem a pres avoir
receu l'on des sacraments aagé de soixante quatre
ans en presence d'Antoine Le Jean Baptiste
Le Prestre des Casards Louis deuy demourant
a Billardou lesquels ont signé

Antoine Lypre Jean Baptiste Lypre
Robert curé

L'an 1663 Le Trente Novembre a été jugé
dans l'Eglise de cette paroisse par Mr
curé & sousigné Le Corps de Charlotte
Bouhonnie femme de deffunt M^r Jean
Du perrier Viman Girague a Billardou
decedé en jano precedem a pres avoir receu
l'on des sacraments aagé de soixante deux ans
en presence de Nicolas Manlio et Jean deuz
et autres parons lesquels ont signé

Nicolas Manlio Jean deuz
Ferdinand Baillaud Andre Bouhonnie

Robert curé

L'an 1663 le Vingt Decembre a été baptisé par Mr
curé sousigné Paul de Jaugon Doy filz d'Antoine
Chalopin et d'Anne Marie et de Louise Simon
Constance Solan le jano Paul Garlon filz
de Jean Baptiste Garlon le Marcin Marie Jean
Chalopin fille de daff^r Admes Chalopin tous
de cette paroisse la Marcin a de la en veuve
signés par les prestres Robert curé

L'an 1663 Le six Decembre a été jugé
dans l'Eglise de cette paroisse par
Mr curé Le Corps de Marie Charlotte
Veron femme de Louis Marie et d'Antoine
decedé le jano precedem a pres avoir receu
l'on des sacraments aagé de soixante quatre ans
en presence de son Mar^r de Jean Baptiste
de son filz et autres parons lesquels ont signé
Louis de Jette Arasse Robert curé

L'an 1663 le dix six Decembre a été baptisé par
Mr curé sousigné Thomas de Dhu filz de
Thomas de Jaugon et de Françoise et moury
le jano en l'on le jano parons signés par Mr
le Marcin quier Charlotte femme de daff^r
Nicolas moran souvege de Jaugon tous de
cette paroisse la Marcin a de la en veuve
signés par les prestres Robert curé

L'an 1767 Le Vingt Decembre l'acte jufumie
dans Le Cimetiere de ceste paroisse par morcuie
curie sous signe, Le Corps de Louis Ambroise
Died de le même jour, aagé de deux mois et demy
fils de m^r. Ambroise Dubois M^r. R^o. Dormieu

11
de femme
Néale 18
Mallange
Les p^{res}
curie
Demeurant ciu de paroisse de Saint Andie
des arts a Paris, Le D^r. enfant Chaugé
en nourrice et domie amarie Mirale femme
de Jean Bapt^{te} Francois Dusautoy clerc paroisial
lequel a signe, Dusautoy *Jobert* curé

L'an 1767 le Vingt Un Decembre l'acte
Baptist par moy Curé sous signe, Jeanne Ceile
et marie amie Versude nee D'Azis ex aodem
partu fille D'Elly Seguin manouvrier et de
more amie le p^{res}tre le parvein de la paroisse
Jean Nantier fils de Jean Nantier manouvrier
la Maxime Charlotte Seguin fille destine
Philippe Seguin baquier fons de cette paroisse
le parvein de la seconde Jean Jacques Seguin
fils de D^rff Charles Seguin de la paroisse de
Coully la Maxime Marie Nicolle Dusautoy fille
de Jean Baptiste Francois Dusautoy clerc paroisial
Charlotte Seguin et Jean Jacques Seguin son de clerc
ne de voir signe, Jean Francois *Jobert* curé
marie nicolle Dusautoy *Jobert* curé

L'an 1767 Le Vingt cinq Decembre l'acte jufumie
dans Le Cimetiere de ceste paroisse
Le Corps de Roman Duedes du jeun precedent
aagé de six jours fils de Roman Bumps
Moucheviede Francois Moan et sa pere et
M^r. en presence de Jean Ba^{pt}te Jean coir
Dusautoy clerc paroisial qui a signe,

Dusautoy *Jobert* curé
L'an 1767 Le Vingt six Decembre l'acte jufumie
dans Le Cimetiere de ceste paroisse par morcuie
curie sous signe Le Corps de Jeanne Nicole Diedes
du jeun precedent aagé de deux jours, fille
de Jean Seguin Manouvrier et de marie Anne
Epastre s^{es} p^{res}tres mere, en presence de
Jean Bapt^{te} Francois Dusautoy clerc paroisial, lequel
a signe, Dusautoy *Jobert* curé